

**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORTExtrait du registre aux délibérations du Conseil communal**Présents**

Cécile Van Hecke, *Président* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Odile Bury, Hang Nguyen, Benoît Thielemans, Jean-François de Le Hoye, Cathy Clerbaux, Marie-Noëlle Stassart, Daniel Soumillion, *Échevin(e)s* ;
Philippe Desprez, Jan Verbeke, Jos Bertrand, Tristan Roberti, David Leisterh, Sandra Ferretti, Laurence Dehaut, Eric Godart, Gabriel Persoons, Martin Casier, Joëlle Van den Berg, Laura Squartini, Rachida Moukhliasse, Félix Boudru, Florence Lepoivre, Laurent Van Steensel, Victor Wiard, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Alexandre Dermine, Aurélie SAPA FURAHAN, Christine Roisin, *Conseillers*.

Séance du 17.09.19

#Objet : Marchés publics (du 11/06/2019 au 28/08/2019) - Communication au Conseil des délibérations prises par le Collège en vertu des articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale.

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu la Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ;

Vu l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Vu l'Arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures, notamment l'Arrêté royal du 22 juin 2017 ;

Vu les articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale du 24 juin 1988, tels que modifiés par les ordonnances du 17 juillet 2003, du 09 mars 2006, du 11 juillet 2013 et du 27 juillet 2017 ;

Sur proposition du Collège ;

DECIDE

De prendre pour information les délibérations du Collège relatives à des marchés publics, prises en application des articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale, énumérées ci-après :

Collège du 17/06/2019

Service	Objet
Marchés publics	Acquisition de mobilier pour le service RH – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 131/741-51 – Montant estimé : 3.800,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 1.340,68 euros TVAC – Montant à engager : 1.350,00 euros TVAC – Budget : 2019.

Collège du 24/06/2019

Service	Objet
---------	-------

Travaux publics	Ecole des Cèdres - Réparation des toitures en zinc - Approbation des conditions et du mode de passation - Application de l'article 234 §3 de la Nouvelle loi communale - Article : 7221/724-60 - Montant : 40.000,00 euros TVAC - Budget : 2019.
Travaux publics	Achat de mobilier urbain (arceaux pour vélos) – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 421/741-52 – Montant estimé : 6.000,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 6000,00 euros TVAC – Montant à engager : 6.000,00 euros TVAC – Budget : 2019.
Travaux publics	Création voiries perméables dans les cités-jardins Le Logis-Floréal - Approbation des conditions et du mode de passation - Application de l'article 234 §3 de la Nouvelle loi communale - Article : 421/732-60 - Montant : 44.000,00 euros TVAC - Budget : 2019.

Collège du 01/07/2019

Service	Objet
Marchés publics	Acquisition de diverses fournitures répondant aux besoins des services : armoires et vestiaires – Approbation de la procédure de passation : liste récapitulative de marchés publics de faible montant par facture acceptée – Application de l'article 234 §3 de la NLC – Articles : FFF/741-51 – Montant : 4.800,00 euros TVAC – Budget : 2019.
Marchés publics	Acquisition de diverses fournitures répondant aux besoins des services : bureaux, retours et caissons – Approbation de la procédure de passation : liste récapitulative de marchés publics de faible montant par facture acceptée – Application de l'article 234 §3 de la NLC – Articles : FFF/741-51 – Montant estimé : 14.780,00 euros TVAC – Budget : 2019.
Marchés publics	Acquisition de diverses fournitures répondant aux besoins des services : sièges de bureaux et banc – Approbation de la procédure de passation : liste récapitulative de marchés publics de faible montant par facture acceptée – Application de l'article 234 §3 de la NLC – Articles : FFF/741-51 – Montant estimé : 7.600,00 euros TVAC – Budget : 2019.
Marchés publics	Acquisition de diverses fournitures répondant aux besoins des services : tables pliantes et tables de réunion – Approbation de la procédure de passation : liste récapitulative de marchés publics de faible montant par facture acceptée – Application de l'article 234 §3 de la NLC – Articles : FFF/741-51 – Montant estimé : 3.300,00 euros TVAC – Budget : 2019.
Travaux publics	Crèche Gilson - 2 refroidisseurs pour dortoirs avant (ONE) – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 84401/744-51 – Montant estimé : 1.000,00 euros euros TVAC – Montant de la désignation : 784,55 euros TVAC – Montant à engager : 800,00 euros TVAC – Budget : 2019.
Travaux publics	Objet : Signalisation routière – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 423/741-52 – Montant estimé : 3.000,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 2.413,77 euros TVAC – Montant à engager : 2.650,00 euros – Budget : 2019.

Collège du 08/07/2019

Service	Objet

Marchés publics	Acquisition de diverses fournitures répondant aux besoins des services : Samovar, machines à café et bouilloires électriques – Approbation de la procédure de passation : liste récapitulative de marchés publics de faible montant par facture acceptée – Application de l'article 234 §3 de la NLC – Articles : FFF/744-98 – Montant : 610,00 euros TVAC – Budget : 2019.
-----------------	---

Collège du 22/07/2019

Service	Objet
Enseignement	Achat d'un bureau et d'une chaise de bureau pour l'école La Sapinière et d'une chaise de bureau pour l'école La Futaie – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 7221/741-51 – Montant estimé : 1.200,00 euros – Montant de la désignation : 1.067,22 euros TVAC – Montant à engager : 1.070,00 euros TVAC – Budget : 2019.
Enseignement	Achat de portemanteaux pour l'école les Coccinelles – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 7210/744-98 – Montant estimé : 1 000,00 euros – Montant de la désignation : 798,60 euros TVAC – Montant à engager : 800,00 euros TVAC – Budget : 2019.
Enseignement	Achat de tableaux triptyques pour l'école les Coccinelles – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 7210/744-98 – Montant estimé : 1.200,00 euros – Montant de la désignation : 1.040,60 euros TVAC – Montant à engager : 1.045,00 euros TVAC – Budget : 2019.
Enseignement	Acquisition de diverses fournitures répondant aux besoins des services : flipchart/chevalets, tableaux et tringles (portants mobiles) – Approbation de la procédure de passation : liste récapitulative de marchés publics de faible montant par facture acceptée – Application de l'article 234 §3 de la NLC – Article : 7210/744-98 – Montant estimé : 3 020,00 euros TVAC – Budget : 2019.

Collège du 29/07/2019

Service	Objet
Aménagement du territoire	Agora sportive "Le Logis" - Approbation des conditions et du mode de passation - - Application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale - Article : 764/725-60 - Montant : 120.000,00 euros TVA comprise - Budget : 2019.

Collège du 19/08/2019

Service	Objet

Enseignement	Achat d'un matelas de chute, d'un mini trampoline et d'un but de basket pour l'école le Colibri - Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 7210/744-98 – Montant estimé : 400,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 336,74 euros TVAC – Montant à engager : 340,00 euros TVAC – Budget: 2019.
Enseignement	Acquisition de diverses fournitures répondant aux besoins des services : matériel de gymnastique pour les écoles primaires – Approbation de la procédure de passation : liste récapitulative de marchés publics de faible montant par facture acceptée – Application de l'article 234 §3 de la NLC – Article : 7221/744-51 – Montant estimé : 2 300,00 euros TVAC – Budget : 2019.
Enseignement	Installation d'un module multiple et d'une maisonnette à l'école des Coccinelles – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 7210/725-60 – Montant estimé : 20.000,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 16.578,78 euros TVAC – Montant à engager : 16.600,00 euros TVAC – Budget : 2019.
Travaux publics	Crèche "Les Roitelets" - Placement de rétendeurs sur les portes de monte-charge – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 84402/724-60 – Montant estimé : 4.900,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 4.451,59 euros TVAC – Montant à engager : 4.896,00 euros TVAC – Budget : 2019.
Travaux publics	Stade des 3 Tilleuls - Hall Omnisport - remplacement des sorties de secours - Approbation des conditions et du mode de passation - Application de l'article 234 §3 de la Nouvelle loi communale - Article : 764/724-60 - Montant : 53.845,00 euros TVAC - Budget : 2019.
Mobilité	Soutien régional aux actions communales de mobilité - Achat de boxes à vélos – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 421/741-52 – Montant estimé : 22.000 euros TVAC – Montant de la désignation : 19.893,71,00 euros TVAC – Montant à engager : 22.000 euros TVAC – Budget : 2019.
Mobilité	Soutien régional aux actions communales de mobilité - Achat d'arceaux vélos – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 421/741-52 – Montant estimé : 1700 euros TVAC – Montant de la désignation : 1548,80 euros TVAC – Montant à engager : 1700 euros TVAC – Budget : 2019.
Culture	Acquisition d'un podium extérieur pour les concerts du Service de la Culture – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 137/744-98 – Montant estimé : 1.200-euros TVAC – Montant de la désignation : 1.194-euros TVAC – Montant à engager : 1.200 euros TVAC – Budget : 2019

Collège du 26/08/2019

Service	Objet

Travaux publics	Crèche Gilson - Placement d'une ventilation en toiture – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 84401/724-60 – Montant estimé : 750,00 euros euros TVAC – Montant de la désignation : 459,80 euros euros TVAC – Montant à engager : 500 euros TVAC – Budget : 2019.
Travaux publics	Ecole "Les Aigrettes" - Reconstruction de la cheminée instable - Approbation de l'attribution et des conditions - Application de l'article 234 §3 de la Nouvelle loi communale - Article : 7210/724-60 - Montant : 14.000,00 euros TVAC - Montant de la désignation : 11.225,40 euros TVAC – Montant à engager : 12.500,00 euros - Budget : 2019.

Le Conseil prend connaissance.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cécile Van Hecke

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 18 septembre 2019

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze